CREAI AUVERGNE
Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Publics destinataires :

Equipes, encadrants, responsables des organismes gestionnaires

Comprendre et accompagner les personnes en situation de « handicap psychique »

Contexte :

Suite à l'entrée en vigueur de la loi du 11 février 2005 qui reconnait le handicap psychique et l'évolution de la psychiatrie, de plus en plus d'établissements et services médico-sociaux sont confrontés à une évolution de leur public avec une augmentation importante de personnes en situation de handicap psychique.
L'accueil de cette populationen établissement médico-social est très souvent source d'étonnement voire de désarroi ou d'inquiétude pour les professionnels habitués à travailler auprès d'autres types de public. La variabilité de l'état de la personne handicapée psychique, son fonctionnement psychique caractéristique, ainsi que la puissance des affects que génère la relation à ces personnes, amènent des questions incontournables :
Comment se préparer individuellement et collectivement à accueillir cette population aux besoins spécifiques ?
Comment accompagner au quotidien, c'est-à-dire comment être dans la relation tout en gardant un recul nécessaire ?
Comment une institution peut-elle penser la contenance à la fois pour les personnes accueillies mais également pour les professionnels de l'accompagnement ?

Objectifs :

- Comprendre les enjeux en termes de coordination entre sanitaire, social et médico-social
- Permettre aux accompagnants de comprendre en quoi leur vécu professionnel est la conséquence d'un mode relationnel induit par le fonctionnement psychique de la personne en situation de handicap psychique ;
- Développer les capacités à accompagner au quotidien ces personnes par des savoir-faire et surtout un savoir-être professionnel ;
- Permettre de repérer les effets institutionnels des troubles psychiques afin d'ajuster les réponses de l'établissement à ces effets.

Contenu :

La formation nécessite un socle commun de connaissances partagées par les professionnels. Le contenu se décline en plusieurs points :

- Le handicap psychique : histoire et définition du concept ;
- Les manifestations du handicap ;
- Les différents fonctionnements psychiques et leurs pathologies : névroses, psychoses, états limites ;
- Les besoins spécifiques des personnes handicapées psychiques : le soin, les rythmes, l'hygiène, le déficit de symbolisation, la Loi et les règles, l'ambivalence psychotique ;
- La cohabitation en institution ;
- L'identification projective ;
- Le transfert dissocié ;
- La violence fondamentale : définition, compréhension, postures ;
- Les organisateurs psychiques inconscients au sein de l'institution.

Modalités :

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec les participants
- Illustrations et études de cas apportés par les participants

Organisation :

Durée : 2 à 4 jours
Intervenant : Un psychologue